



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°64/2026
SÉANCE N° 04 DU 29 JUIN 2026

ACCOMPAGNEMENT DU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ ATLANPOLE BIOTHÉRAPIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION SUR DES SECTEURS D'AVENIR

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 23 juin 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents

Sébastien Destais, Gwénaél Poisson (à partir de 18 h 25), Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 25), Valérie Melot-Raynal, Damien Richard (à partir de 19 h 09), André Vigouroux (jusqu'à 20 h 14), Christine Nadau (à partir de 18 h 39), Patrick Péniguel, Marie-Paule Phelippot, Olivier Richefou (jusqu'à 20 h 41), Jean-Marc Chanteau, Annette Chesnel, Christian Rimbault, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Antoine Serrière, Florian Bercault, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Antoine Caplan, Claire Le Cornec, Laurent Paviot, Annabelle Monthe-Lopez, Agnès Camaréna, Jérôme Lesteven, Céline Loiseau, Roland Bouvet, Marie Er-Rafiqi, Georges Hoyaux, Katy Lemoigne, Habib Bousbih (jusqu'à 19 h 56), Nadège Davoust, Ingrid Walkowiak, Éric Paris, Geneviève Pham Sigmann, Jérôme Fortin-Stoltz, Louise Rebeyrolle-Rozel (jusqu'à 19 h 30), Gilles Mézière (jusqu'à 19 h 22), Agathe Laigle, Fabien Guittois, Stéphanie Hibon-Arthuis (à partir de 18 h 14), Thomas Brisseau (jusqu'à 19 h 50), Julie Charpentier, Tony Echelard, Jean-Pierre Thiot, Corinne Gougeon, Christian Griveau (jusqu'à 20 h 00), Patrick Pavard, Sophie Ferrié, Virginie Marsollier-Biela, Julien Brocail, Nathalie Forêt-Vettier, Vincent Paillard, Sylvie Ribault, Éric Morand, Éric Lemoine, Fabien Robin, Yannick Borde (à partir de 18 h 45), Murielle Mouloudj-Millet, Louis Michel, Éric Guérin, Olivier Barré, Benjamin Dugué et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 12).

Étaient absents ou excusés

Jean-René Ladurée, Isabelle Jouault, Manel Bentefrit.

Étaient représentés

Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Valérie Melot-Raynal, Olivier Richefou a donné pouvoir à Marie-Paule Phelippot (à partir de 20 h 41), Patrice Morin a donné pouvoir à Jérôme Lesteven, Guéwen Douesneau a donné pouvoir à Agnès Camarena, Habib Bousbih a donné pouvoir à Laurent Paviot (à partir de 19 h 56), Michel Neveu a donné pouvoir à Céline Loiseau, Louise Rebeyrolle-Rozel a donné pouvoir à Jérôme Fortin-Stoltz (à partir de 19 h 30), Rihaoui Chanfi a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Samia Soultani-Vigneron a donné pouvoir à Agathe Laigle, Christian Griveau a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot (à partir de 20 h 00), Pierre Besançon a donné pouvoir à Vincent Paillard, Nelly Houssin a donné pouvoir à Murielle Mouloudj-Millet, Sophie Chauvigné a donné pouvoir à Florian Bercault.

David Moussay est représenté par Virginie Marsollier-Biela (suppléante).

Corinne Gougeon et Fabien Robin ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 30 juin 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2026

ACCOMPAGNEMENT DU POLE DE COMPÉTITIVITÉ ATLANPOLE
BIOTHÉRAPIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION SUR DES
SECTEURS D'AVENIR

Rapporteur : Florian Bercault

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-10,

Considérant l'intérêt de soutenir le pôle de compétitivité Atlanpole Biothérapies au titre de ses actions de développement de l'innovation dans les entreprises pour répondre à des marchés à fort potentiel comme la santé du futur, l'accompagnement de projets innovants et renforcer l'attractivité de notre territoire dans un secteur d'avenir,

Considérant le projet de convention joint en annexe,

Après un avis de la commission développement économique, emploi et enseignement supérieur,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Laval Agglomération confirme son soutien au pôle de compétitivité Atlanpole Biothérapies à hauteur de 3 000€, en complémentarité de la Région Pays de la Loire, pour ses actions d'accompagnement de l'innovation, de structuration et de développement de la filière santé nécessitant le recrutement d'un agent qui sera positionné sur les départements de la Mayenne, du Maine et Loire et de la Sarthe.

Article 2

Le pôle s'engage à faire apparaître l'accompagnement financier de Laval Agglomération auprès de ses adhérents, lors des événements ainsi que sur tous supports de communication et de diffusion sur la durée du partenariat 2026.

Article 3

La subvention de 3 000€ au pôle de compétitivité Atlanpole Biothérapies est proposée pour inscription au budget supplémentaire 2026.

Article 4

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 5

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, un conseiller communautaire s'étant abstenu (Thomas Brisseau).

Le Président,

Signé : Florian Bercault